



Cheminée avec insert non tubée, vice caché ou pas?

Par **MagaliP**, le **28/01/2010** à **16:07**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison il y a un peu plus d'un an, et nous venons de nous rendre compte en faisant des travaux que la cheminée avec insert n'était pas tubée intégralement. Est-ce un vice caché? L'ancien propriétaire ne devait-il pas nous en avertir ou la faire tuber? Avons nous un recours?

Merci d'avance